

Délinquants autochtones appartenant à des groupes menaçant la sécurité (GMS)

Les Autochtones sont surreprésentés parmi les délinquants appartenant à des GMS et présentent des facteurs communs liés à l'affiliation aux GMS.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

L'appartenance des détenus à des groupes menaçant la sécurité (GMS)^{1,2} a une incidence sur le fonctionnement, la sûreté et la sécurité des établissements correctionnels du Canada. Une étude récente³ a révélé que les Autochtones représentaient près de la moitié des délinquants et 90 % des délinquantes affiliés à des GMS. La présente étude résume les conclusions concernant l'affiliation des délinquants autochtones à des GMS, à l'aide de divers indicateurs.

Ce que nous avons fait

Nous avons étudié les aperçus de fin d'année générés par le Système de gestion des délinquant(e)s (SGD) sur les délinquants autochtones sous responsabilité fédérale affiliés à des GMS pour les exercices 2013-2014 à 2018-2019. Pour obtenir plus de détails sur les méthodologies, consultez les publications inscrites dans les notes de bas de page pertinentes.

Ce que nous avons constaté

Prévalence : Les Autochtones sont largement représentés parmi les délinquants affiliés à des GMS, en particulier parmi les délinquants incarcérés. En mai 2020, 22 % des hommes autochtones et 13 % des femmes autochtones en détention étaient affiliés à un GMS.⁴

Trajectoires : Les réseaux sociaux, les facteurs de marginalisation et l'adversité pendant l'enfance ont été reconnus comme des trajectoires vers l'affiliation à un GMS.⁵ Au moins l'un de ces facteurs était présent chez toutes les délinquantes autochtones affiliées à un GMS. Parmi celles-ci, 74 % avaient connu les trois types de trajectoires⁶ et avaient le plus souvent des antécédents de toxicomanie (92 %), d'itinérance (91 %), de violence (81 %) et d'éclatement familial (68 %) ainsi qu'un réseau d'amis affiliés à un GMS (59 %).⁷ Bien que cette information n'ait pas été consignée de façon aussi uniforme pour les délinquants⁸, les recherches ont montré que plus de la moitié des délinquants autochtones affiliés à un GMS avaient connu toutes ces trajectoires⁹ et que la plupart avaient vécu des périodes de chômage (90 %) et avaient des antécédents de toxicomanie (80 %), d'éclatement familial (63 %) et de violence (55 %), et un réseau d'amis affiliés à un GMS (57 %).

Engagement au sein des GMS : L'étude s'est penchée sur les délinquants qui étaient activement engagés au sein des GMS par rapport à ceux qui étaient inactifs^{10,11}. La moitié (49 %) des délinquants autochtones en détention jouaient un rôle actif au sein d'un GMS, contre 44 % dans la collectivité. Conformément à ce qui a été constaté dans le cadre de l'étude élargie, les délinquants autochtones inactifs au sein d'un GMS présentaient des risques ou des besoins accrus et étaient plus

susceptibles de purger des peines pour des délits violents¹¹, tandis que les délinquants autochtones actifs au sein de ces groupes étaient plus susceptibles d'avoir une cote de sécurité maximale. Les indicateurs en établissement et les résultats après la libération étaient similaires chez les délinquants actifs et inactifs au sein des GMS. Parmi les délinquantes autochtones affiliées à des GMS, 57 % de celles qui étaient en détention et 54 % de celles qui se trouvaient dans la collectivité y étaient activement engagées. Les résultats concernant les délinquantes autochtones étaient similaires à ceux de l'étude plus élargie, à savoir que les femmes activement engagées dans ces groupes présentaient des risques et des besoins accrus et qu'elles étaient plus susceptibles d'avoir commis une infraction avec violence et de voir leur mise en liberté suspendue.¹⁰

Sous-groupes de délinquants appartenant à des GMS : Cette étude³ a révélé que la majorité (93 %) des délinquantes autochtones qui appartenaient à des GMS étaient affiliées à des gangs autochtones ou à des gangs de rue, et que moins de la moitié d'entre elles étaient identifiées comme étant membres de leur GMS. La majorité des délinquants autochtones (88 %) étaient également affiliés à des gangs autochtones ou à des gangs de rue, et les trois quarts d'entre eux en étaient membres. Les délinquants appartenant à des gangs autochtones et à des gangs de rue étaient plus susceptibles que les autres délinquants affiliés à des GMS d'être reconnus coupables d'infractions disciplinaires ou d'incidents en établissement, et de voir leur mise en liberté suspendue.

Ce que cela signifie

Les Autochtones étaient surreprésentés parmi les délinquants affiliés à des GMS, et les études montrent que les délinquants autochtones présentent des facteurs communs liés à l'affiliation aux GMS. Il serait donc utile de se pencher sur ces facteurs afin de favoriser la désaffiliation. Des recherches ultérieures pourraient également explorer l'interaction entre l'appartenance à un GMS et l'identité autochtone de ces délinquants.

Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez joindre la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

Préparé par : Shanna Farrell MacDonald, Sarah Cram, Angela Smeth et Dena Derksen

¹ Les GMS sont définis comme étant des gangs de rue, des gangs autochtones, des gangs en milieu carcéral, des bandes de motards criminalisées, le crime organisé traditionnel, des gangs asiatiques, des groupes militant pour la suprématie blanche, des groupes subversifs, des groupes terroristes ou des groupes haineux.

² Le Service correctionnel du Canada travaille actuellement à la révision et à l'actualisation de la définition des GMS.

³ Farrell MacDonald, S., A. Smeth, S. Cram, et D. Derksen. *Comparaison des caractéristiques, de l'adaptation au milieu carcéral et des résultats postlibération des groupes menaçant la sécurité* (R-451). Ottawa (Ontario), SCC.

⁴ Farrell MacDonald, S. (2022). *Délinquants sous responsabilité fédérale appartenant à des groupes menaçant la sécurité* (RIB 20-09). Ottawa (Ontario), SCC.

⁵ Cram, S. et S. Farrell MacDonald. *Cheminement vers les groupes menaçant la sécurité : examen de la documentation* (RR 21-01). Ottawa (Ontario), SCC.

⁶ Trente pour cent des femmes non autochtones affiliées à un GMS ont connu les trois types de trajectoires.

⁷ Cram, S. et S. Farrell MacDonald. *Cheminement des délinquantes vers l'affiliation à un groupe menaçant la sécurité* (RIB 21-16). Ottawa (Ontario), SCC.

⁸ Cram, S. et S. Farrell MacDonald. *Cheminement des délinquants vers l'affiliation à un groupe menaçant la sécurité (GMS)* (RIB 23-06). Ottawa (Ontario), SCC.

⁹ Parmi les délinquants non autochtones affiliés à un GMS, 18 % ont connu les trois types de trajectoires (cette proportion était de 36 % chez les délinquants blancs ou noirs).

¹⁰ Cram, S. et S. Farrell MacDonald. *Affiliation de délinquantes sous responsabilité fédérale à des groupes menaçant la sécurité* (RIB 21-23). Ottawa (Ontario), SCC.

¹¹ Cram, S. et S. Farrell MacDonald. *Délinquants de sexe masculin affiliés à un groupe menaçant la sécurité : examen de l'état de leur participation* (RIB 21-24). Ottawa (Ontario), SCC.